

Compte-rendu du CHSCT R DGAC du 12 mars 2018

Pour ce premier CHSCT R DGAC de l'année, l'ordre du jour était compatible avec un travail approfondi des points de l'ordre du jour (questions diverses comprises).

*FO se félicite que l'administration revienne à un fonctionnement normal du CHSCT R.
FO rappelle que les CHSCT sont des instances importantes de dialogue social.*

Les suites données

Médecine de prévention :

Toujours pas de médecin chef à la DGAC !

FO regrette que le recrutement du futur médecin chef ait de nouveau échoué. Nous demandons à ce que des efforts soient faits afin de régler cette situation rapidement.

GT DU :

Une réunion s'est tenue en décembre pendant laquelle un calendrier a été validé.

Les représentants des personnels ont demandé unanimement à être informés et intégrés aux travaux de ce GT comme ils l'avaient été par le passé.

FO rappelle que les représentants des personnels ayant travaillé dans le précédent GT DU avaient effectué un travail d'expertise de qualité et qu'il est dommage de s'en priver.

La sécurité incendie :

Une réflexion sera réalisée sur les systèmes de sécurité incendie utilisés sur les différents sites de la DGAC.

Une diffusion des bonnes pratiques à mettre en œuvre lors des exercices d'évacuation sera proposée.

Un tableau de suivi des évacuations sera présenté régulièrement en CHSCT.

Le vapotage :

La note interdisant le vapotage dans les locaux et les véhicules de la DGAC a été diffusée dans les services.

FO rappelle que cette interdiction avait été votée à l'unanimité par les représentants des personnels lors d'un précédent CHSCT R.

Les enquêtes accidents :

Une présentation sur quand et comment réaliser une enquête accident à l'occasion de certains accidents de travail ou de service sera faite au prochain CHSCT.

FO rappelle que certaines situations particulièrement graves rendent obligatoire une telle enquête.

Formation des membres de CHSCT :

Une séance de formation au profit des secrétaires de CHSCT sera programmée au premier semestre 2018.

Les cycles de formations proposés par la DGAC reprendront en 2019 avec la nouvelle mandature.

La QVAT :

Le planning de la programmation des prochains séminaires a été présenté en séance :

- Lyon le 3 avril
- Strasbourg le 15 mai
- CDG/Le Bourget/Lille le 19 juin 2018.

Point juridique sur le harcèlement sexuel

Le CHSCT a bénéficié d'une présentation sur le harcèlement sexuel par la nouvelle responsable de SDJ.

Ce fut l'occasion de présenter un résumé de son exposé proposé lors des séminaires QVAT.



Le programme annuel de prévention

Le CHSCT a validé la proposition de programme annuel qui comporte cinq points :

- Point n°1 : la QVAT avec la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel
- Point n°2 : La prévention des TMS
- Point n°3 : L'harmonisation des documents uniques (DU) à la DGAC
- Point n°4 : la prévention de l'exposition à la lumière bleue émise par les nouveaux écrans.
- Point n°5 : la sécurisation et la prévention incendie à la DGAC

Prévention des TMS

La prévention des TMS doit prendre une juste place dans la prévention en matière de santé dans nos services.

Pour obtenir une vision exhaustive de ce problème dans les différents services de la DGAC, un sondage a été adressé par voie électronique à l'ensemble des agents.

La mobilisation des agents pour répondre à ce questionnaire devrait permettre de mettre en place une campagne de prévention mieux adaptée à leurs attentes.

FO rappelle que cette problématique n'est pas nouvelle comme le laisseraient entendre certains et que services de médecine de prévention et réseaux de prévention travaillent déjà sur le sujet.

Point d'information

Le recrutement d'une assistante de prévention dédiée au site de Farman repositionnera la conseillère nationale sur son travail de coordination du réseau national de prévention et de support du CHSCT R DGAC.

A cet effet sa nouvelle lettre de mission a été présentée aux membres du CHSCT.

FO souhaite la bienvenue à la nouvelle assistante et se félicite de cette nouvelle organisation.

FO rappelle néanmoins que de nombreux sites ne bénéficient pas encore d'un assistant de prévention à temps plein.

Questions diverses

• La charte du temps.

Les représentants des personnels ont demandé un retour d'expérience sur sa mise en application dans les services de la DGAC.

• L'attribution des jours contingentés pour les membres de CHSC.

L'administration rediffusera une note explicative sur l'utilisation et le mode opératoire d'utilisation de ces journées.

• La diffusion d'un calendrier annuel des prochaines réunions.

Les représentants des personnels ont demandé qu'un calendrier des prochaines réunions en relation avec la santé au travail soit diffusé. En effet il est difficile actuellement de se projeter dans l'avenir alors que de nombreux travaux nous attendent.

• Les rapports de visites des ISST.

Nous avons demandé à la présidente de rappeler aux services la réglementation en matière de d'information des membres de CHSCT sur la communication des rapports effectués par les ISST lors de leur visite des services.

Certains CHSCT n'étant que très peu ou pas du tout informés du contenu de ces rapports.

• Le devenir des ISST à la DGAC.

Nous avons interpellé la présidente sur le projet de réforme ministérielle des ISST.

En effet, selon nos sources, nous devrions voir le nombre d'ISST attachés à la DGAC diminuer de façon inquiétante.

Nous avons rappelé à cet effet l'important travail effectué par le passé pour bénéficier de leur expertise et du soutien qu'ils apportent pour la mise en œuvre de la politique de santé sécurité et conditions de travail dans nos services.

Vos représentants FO

Dominique THOMAS (SNPACM-FO)

Anne GIACOMETTI-LIZOT (SNNA-FO)

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !
<http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

